Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 104 (1959)
Heft: 1

Artikel: Réflexions sur l'arme atomique
Autor: Montfort
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-342916

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

* * *

La règle d'or de toute coalition tient en deux mots : confiance, unité. Les difficultés d'application auxquelles on se heurte en constituent le vice fondamental ; dans la plupart des cas, elles la rendent tardive ou inopérante.

Cette règle, on ne peut se défaire de l'impression qu'elle est mieux mise en pratique du côté du monde communiste que de la part des Alliés occidentaux. C'est pourquoi ces derniers devraient s'attacher au redressement de cette inégalité s'ils veulent en toutes circonstances, qu'elles soient localisées ou mondiales, aborder la lutte avec des chances au moins égales à celles de l'adversaire.

J. Revol

Réflexions sur l'arme atomique

Il est très possible que l'arme atomique soit employée dans une « guerre limitée », nous l'avons vu précédemment [1], bien qu'une « destruction générale atomique » *semble* moins possible, moins probable.

On *parle* beaucoup chez nous, et non sans raison, d'arme nucléaire, mais, en fait, rien n'est changé sur nos places d'exercice et, surtout, dans la plupart de nos manœuvres. Après un feu de paille, une tentative de s'adapter qui s'est manifestée vers 1955 et qui s'est traduite par quelques trous individuels exécutés avec plus ou moins de conviction, comme aussi par l'exercice de la mise à couvert individuelle « dans les quinze secondes », il semble bien que l'on soit revenu dans l'ornière.

Il est en effet difficile de prendre au sérieux les quelques explosions atomiques marquées ici ou là, avec plus de fantaisie que de tactique nucléaire, au milieu d'une manœuvre essentiellement classique.

---

[1] *R.M.S.*, novembre 1958.

Faut-il vraiment *attendre* — c'est très suisse — d'avoir des moyens entièrement nouveaux — si on veut et si on peut les avoir — pour tenter de faire quelque chose de réaliste et de sérieux ? Pourquoi ne pas continuer ce qui, *pratiquement*, avait ici ou là tant bien que mal commencé ? Ne peut-on pas trouver un compromis — nous sommes assez forts pour ce genre de procédé — et ce serait un palliatif, bien sûr — qui nous permettrait de nous tirer d'affaire tout de suite, avec nos moyens actuels ?

Mais, comment faire dira-t-on ? Essayons donc de trouver, de proposer tout au moins une solution.

Il semble bien que l'idée d'échapper à l'arme atomique uniquement par le mouvement, par la mobilité, perd, à l'étranger du moins, de plus en plus d'adeptes. On finit par comprendre que, toutes proportions gardées, ce serait la même chose que de vouloir échapper aux tirs classiques, aux plans de feux, en faisant des bonds et sans appuis de feux.

On sait que dans un plan de feu atomique, comme dans tout plan de feu du reste, on distingue les « feux horaires », les « feux sur demande » et les « feux sur objectifs occasionnels ». Ces termes s'expliquent, semble-t-il, d'eux-mêmes. Et leurs délais maximum d'exécution sont actuellement les suivants :

> Les « feux horaires » s'exécutent à l'heure fixée et n'ont en somme pas de délai d'exécution.
>
> Quant aux « feux sur demande », ils peuvent être tirés dans un délai allant de 30 minutes à 2 heures, suivant le système de lancement du projectile qu'on emploie (canon, fusée, avion). Les mêmes délais s'appliquent aux « objectifs occasionnels », mais il faut y ajouter la durée de transmission du renseignement.

C'est pourquoi le général Grout de Beaufort se demande, dans la *Revue militaire générale* [1], si en raison des étroites servitudes qui sont imposées par ces limites de temps, par

---

[1] Numéro d'octobre 1958 : « Nouvelles doctrines et nouvelles mesures. »

ces délais, il est normalement possible — en abandonnant momentanément la dispersion atomique — de réunir — dans un but opératif terrestre — plus de 2 à 3 bataillons d'infanterie appuyés par 1 groupe d'artillerie et quelques chars ou plus d'un groupement blindé. Et comment, dit-il, combiner, dans le temps et dans l'espace, l'action d'un certain nombre de ces groupements pour produire des effets d'ensemble ?

Alors on ne voit guère, pour pouvoir agir offensivement, d'autre procédé, que celui qui est courant depuis bientôt un demi-siècle : l'appui de feu. Il faut détruire, au minimum neutraliser, les armes atomiques, stratégiques et tactiques, de l'adversaire, si l'on veut pouvoir entreprendre un mouvement, une action mobile, une opération offensive.

Rien ne sert de se payer de mots, il faut reconnaître le fait sans ambages. En présence d'un emploi généralisé, stratégique et tactique, des projectiles nucléaires, il serait criminel de fermer les yeux. Citons à ce sujet l'avis du général Gerasimov dans *Le messager U.R.S.S.* 1954 : « Les batailles seront exclusivement des batailles de manœuvre [1]. Et la manœuvre ne sera pas autre chose que la combinaison des feux atomiques et du mouvement. »

« *Quand les autres missions le permettent* [2], on doit — dit la Conduite des troupes — chercher, avant la phase décisive du combat, à neutraliser l'artillerie adverse (contre-batterie). » On peut, à la rigueur (?), négliger l'artillerie classique ennemie. *Avec l'arme atomique*, si l'on songe à ses effets, *la contre-batterie est devenue absolument indispensable*, si l'on veut faire un mouvement [3].

Mais quand pourrons-nous nous payer le luxe de procédés de ce genre ? Actuellement, si nous étions seuls, ce serait impossible. Avec un allié par contre — qui, compte tenu de

---

[1] Leur manœuvre, celle qu'ils veulent imposer !

[2] Les missions d'appui direct de l'infanterie par l'artillerie.

[3] Comme nous le verrons plus loin, il ne nous sera jamais possible de faire cette contre-batterie sur *toutes* les armes nucléaires de l'adversaire et, dans toutes les situations, des mesures de protection passive nous seront aussi absolument nécessaires.

la situation générale dans laquelle nous nous trouverions certainement en cas de conflit, disposerait vraisemblablement des moyens suffisants — c'est une autre affaire.

Cependant, nous en rapporter pour ainsi dire entièrement à un allié éventuel est non seulement contraire à notre politique traditionnelle et à toutes nos traditions militaires, mais encore problématique et dangereux à plus d'un titre.

Des armes atomiques — un minimum d'armes atomiques — nous sont indispensables ; nous le constatons une fois de plus. Toutefois, en attendant de les avoir, que faut-il faire ? Telle est la question à laquelle nous voudrions répondre. Convient-il vraiment de ne rien changer et d'adopter momentanément (jusqu'à quand ?) le procédé de l'autruche ?

Il semble, à notre avis, qu'il faudrait trouver une solution immédiate — provisoire si l'on veut — mais qui nous permette, en attendant mieux, de nous tirer d'affaire pour le cas où, seuls, ou avec l'aide d'un allié, nous serions privés d'armes nucléaires. Adopter cette manière de faire, pratiquement, effectivement et non pas seulement dans des prescriptions, serait sage, logique, conforme à notre politique et à nos traditions.

Or cette solution existe. Sans négliger les petites opérations offensives — actions de régiments d'infanterie renforcés [1] ou d'un groupement blindé de même volume — car savoir jouer cette carte, et bien la jouer, serait indispensable surtout en guerre classique — il faut porter l'effort sur la défensive atomique [2]. Mais il convient qu'on renonce aux manœuvres de division — en tout cas aux manœuvres offensives — et aux concentrations de l'artillerie à l'échelon corps d'armée et même division, pour des tirs.

* * *

---

[1] Les deux à trois bataillons d'infanterie, appuyés par un groupe d'artillerie et quelques chars, dont parle le général Grout de Beaufort, dans la *R.M.G.* d'octobre 1958 déjà citée, ne sont rien d'autre que nos régiments renforcés (CT, ch. 31).

[2] Le colonel Moccetti défend depuis longtemps l'idée de la défensive, avec beaucoup de compétence et beaucoup de chaleur, dans l'excellente *Rivista della Svizzera italiana.*

A l'occasion des manœuvres de division [1], on pourrait précisément étudier, à partir d'un dispositif défensif atomique, le déclenchement de contre-attaques de régiments ou de bataillons renforcés et la combinaison de leurs actions, dans le temps et dans l'espace, pour produire un effet d'ensemble dans un « délai atomique ».

Quant aux concentrations d'artillerie, on nous permettra de citer le colonel de l'Estoile dans la *Revue des forces terrestres* [2] : « Le rôle de l'artillerie ne paraît plus pouvoir se concevoir sous la seule forme de concentrations de feux mises en œuvre à l'échelon divisionnaire et en appui d'une action d'une certaine envergure. L'allongement des distances, du fait de l'espacement général des unités à appuyer, fera que l'on se trouvera très vite à l'extrémité des trajectoires des pièces. De plus, la brièveté et la localisation des actions ne laisseront plus le temps nécessaire à l'édification d'un plan de feu dûment conçu. D'ailleurs, la concentration des feux, dans le sens ancien du terme, sera fournie à l'avenir par les projectiles atomiques.

» Ainsi, dans son emploi, l'artillerie semble devoir être décentralisée. Tout groupement ou sous-groupement tactique [3] aura son artillerie d'appui immédiat, agissant « à la demande » et à distances plutôt courtes. Il en sera des feux comme de l'éparpillement des unités et de leurs actions brèves et inopinées.

» Il importera beaucoup plus aux petites unités de pouvoir disposer en tout temps de quelques salves bien ajustées d'une batterie, pour un engagement qui doit être rapide, plutôt que d'attendre les délais nécessaires à une concentration massive. Bien entendu, ce rôle d'accompagnement immédiat sera confié

---

[1] En admettant qu'elles soient maintenues, car pour faire les exercices dont nous parlons il ne serait pas nécessaire d'avoir sur pied une unité d'armée complète, mais ils devraient s'exécuter sous la direction du commandant de division ou de brigade.

[2] *Revue des forces terrestres*, numéro d'avril 1958.

[3] Groupement tactique = régiment renforcé ; sous-groupement tactique = bataillon renforcé.

à des batteries de mobilité comparable à celle des unités appuyées. »

Il n'y a là rien de nouveau pour nous. Ce sont nos exercices et nos manœuvres de régiments d'infanterie renforcés et il paraissait utile de le souligner au passage.

* * *

L'instruction sérieuse, approfondie de la défensive atomique — à laquelle, disons-le encore, s'ajouterait l'*entraînement* aux petites opérations offensives dont nous avons déjà parlé — suffirait amplement à remplir tactiquement le programme de nos écoles et de nos cours. Faut-il esquisser ce que pourrait être la table des matières, le sommaire, de cette instruction qui se voudrait pratique et réaliste ?

En visant à créer, par la répétition, de véritables réflexes [1], elle comprendrait :

— L'instruction individuelle atomique telle qu'elle est prévue dans la brochure distribuée jusqu'aux soldats et intitulée : « Instruction sur l'arme atomique » (18 février 1957). Un soin tout particulier serait affecté à la construction *rapide* et *complète* de trous individuels [2] et d'abris. Bien entendu, cette instruction s'appliquerait à toutes les Armes, puisqu'il n'y a plus, depuis longtemps, une différence de danger entre le front et les arrières et qu'avec l'arme atomique ce sont au contraire ceux qui se trouvent en première ligne qui sont les moins exposés.

— Dans le cadre du bataillon, on construirait les positions atomiques complètes d'une compagnie [3]. Dans l'artillerie, on ferait de même pour une batterie et pour les organes du groupe. Et pour ne pas allonger, bornons-nous à dire que

---

[1] Plus indispensables que jamais, on le conçoit aisément.

[2] Creusés au moyen des outils de pionniers, car on ne peut prétendre avoir les machines nécessaires pour enterrer, toutes les fois qu'il le faudra et dans les délais voulus, les quinze mille hommes d'une division.

[3] On a déjà fait des travaux de ce genre vers 1952, mais ils n'étaient pas particulièrement antiatomiques et il faut les reprendre régulièrement et plus à fond.

les autres Armes se mettraient à l'unisson, c'est-à-dire en mesure d'exercer leur activité dans une situation défensive atomique.

« La dispersion commence à l'échelon régiment ; elle n'affecte pas les formations plus petites (bat., cp., etc.) »[1]. Le bataillon est donc considéré comme « unité de sacrifice », puisque son dispositif peut être recouvert en entier par le rayon d'efficacité d'un seul projectile de 15 à 20 KT.

Du point de vue tactique, il faudrait donc, à l'échelon régiment, exercer l'occupation de différents dispositifs atomiques, soit dans une surface d'une trentaine de kilomètres carrés[2]. Ils pourraient être les suivants :

— Dispositif dispersé avec positions préparées et fictives.
— Dispositif en terrain fort avec un minimum d'effectif et comportant : des positions occupées, des positions préparées, des positions fictives.
— Dispositif en terrain faible avec un minimum d'effectif et comportant : des positions occupées, des positions préparées, des positions fictives.
— Dispositif linéaire ouvert (concerne surtout l'artillerie).
— Occupation périphérique d'un secteur exposé particulièrement à une explosion atomique.

On passerait ensuite à l'application complète et pratique ; à la défense d'un secteur, d'un dispositif atomique[2] qui comprendra :

— Un *front d'arrêt* (derrière un *obstacle* naturel ou artificiel), partiellement ou, le cas échéant, normalement occupé ; en tout cas surveillé dans son ensemble.
— Une première *zone défensive.*
— Un *obstacle* naturel ou artificiel arrière couvrant : une deuxième *zone défensive.*

---

[1] Voir « Directives provisoires pour la conduite du combat dans une guerre atomique 1956 », auxquelles il convient de se reporter comme aux autres excellentes prescriptions officielles en la matière.
[2] Voir Directives provisoires déjà citées, pages 19 et suivantes.

Les deux premières organisations seront « disputées » par les *régiments renforcés de premier échelon* ; la dernière par les *réserves de division.*

Un des buts essentiels de notre défense nationale étant de durer, il paraît bien que, dans les circonstances actuelles, ces procédés soient parfaitement adaptés, immédiatement réalisables et incontestablement réalistes.

* * *

La dispersion imposée par l'arme atomique, d'après les Directives provisoires 1956, oblige à ne pas avoir une densité d'occupation du terrain supérieure à 150 hommes au kilomètre carré. Si nous admettons que la division compte en chiffres ronds 15 000 hommes, elle devrait être dispersée sur une surface de 100 km², c'est-à-dire dans un carré de 10 km de côté. Tandis que le régiment renforcé comptant 5000 hommes devrait être étalé sur une surface d'environ 33 km², soit — si l'on admet deux régiments accolés sur le front d'une division — chacun d'eux déployé sur un front de 5 kilomètres et échelonné sur une profondeur d'environ 6 à 7 km.

Or, voilà que cette densité — dont la puissance d'arrêt, la capacité défensive, est juste suffisante au point de vue guerre conventionnelle — est considérée maintenant par certains auteurs étrangers comme beaucoup trop forte. Dans le très intéressant article de la *Revue militaire générale* que nous avons déjà cité, le général Grout de Beaufort parle de division d'infanterie classique répartie sur une surface de 1500 km², soit sur un espace quinze fois plus grand que celui qui est prévu dans nos Directives ! Cela donnerait une division dispersée dans un carré d'environ 38 km de côté. Soit, par exemple, une division étalée sur la position Mentue-Jorat-Paudèze, entre Yvonand et Paudex, et échelonnée jusqu'à la vallée de la Sarine. La densité d'occupation tomberait à 10 hommes au kilomètre carré au lieu des 150 hommes de nos Directives, ce qui semble bien prendre un risque insuffisant et *renoncer*, pour éviter des pertes, *à toute réaction plus ou moins*

classique, par le mouvement. Car regrouper, en temps utile, des moyens pareillement dispersés pour tenter une opération quelconque devient alors absolument impossible.

Aussi admettrons-nous que nos Directives 1956, avec leur densité d'occupation du terrain de 150 hommes au kilomètre carré [1] restent dans un juste milieu et formulent, procurent, un compromis acceptable entre la guerre atomique et la guerre classique. A condition toutefois que la troupe, d'abord, et les états-majors, ensuite, soient instruits à fond à la défensive atomique avec toutes ses conséquences, ses servitudes si l'on veut, et aux opérations offensives, aux contre-attaques, susceptibles d'être employées aussi bien en guerre nucléaire qu'en guerre conventionnelle.

Si nous réservons la juste part offensive ou défensive active dont nous avons déjà parlé, l'opinion du lieutenant-général Sir Ernest Down, de l'armée britannique, s'appliquerait — à notre avis — assez bien à notre situation. Il s'est exprimé comme il suit : « Le slogan pour une campagne atomique doit être : *Enterre-toi ou meurs.* Le soldat britannique a horreur de creuser.[2] Il n'a pas creusé depuis 1914-1918. Au cours de la dernière guerre, il a seulement gratté... ainsi, très souvent, il a été tué pour cette seule raison. »

* * *

Ne doit-on pas tenir compte, quand on parle arme atomique, de la configuration montagneuse de la majeure partie de notre terrain ? Son relief ne réduit-il pas fortement les surfaces, les zones d'efficacité d'une explosion nucléaire ? Voilà une question qui est fréquemment posée chez nous parmi nos officiers et dans le grand public. On a prétendu en effet, au début des études sur l'arme atomique, que la différence d'efficacité entre les bombes lancées sur Hiroshima et sur Nagasaki (100 000 morts à Hiroshima, 50 000 morts à Nagasaki — pertes

---

[1] Densité maximum, il est vrai.
[2] Le soldat suisse aussi et il ne faut pas en rire, ni même en sourire.

totales dans les quatre premiers mois qui suivirent les explosions) provenait en partie du relief différent des deux objectifs : terrain relativement plat à Hiroshima ; multiples collines, vallées étroites et tortueuses à Nagasaki.

Mais, dans une conférence, le major EMG Lattion, un de nos meilleurs spécialistes en la matière, s'est exprimé comme il suit [1] : « Pour les petites armes et pour les points d'éclatements à moins de 600 m de hauteur, il y a effectivement, dans des régions de vallées encaissées, des zones défilées. L'engagement de gros calibres, à des hauteurs d'éclatement de 2000 m et plus, les fait disparaître pour la plupart. La roche, souvent proche de la surface du sol en terrain montagneux, ne facilite pas les travaux de protection. Enfin, les contaminations par explosions basses, nucléaires ou thermonucléaires, auraient des conséquences plus graves qu'en plaine puisque la manœuvre d'évasion ne peut s'exécuter qu'à l'allure du pas et que les constructions, et par conséquent les abris, sont beaucoup moins denses. »

Arrêtons-nous à deux points de cet exposé : la question des armes de petit « calibre » et la « vitesse d'évasion » pour reprendre l'expression du major Lattion.

Vraisemblablement, nous n'aurons jamais que des armes atomiques de petit calibre, de petite puissance et, quand nous les aurons (quand ?), il ne sera pas possible de faire de la contre-batterie sur les armes de gros calibre, de grande puissance, de l'adversaire, parce que, notamment, celles qui seront sur le sol seront hors de portée de nos armes, de terre en tout cas. Quant à compter fermement sur notre aviation serait bien aléatoire [2].

Il faudra donc toujours porter un certain effort sur la protection passive et, alors même que nous aurions de petites armes atomiques, ne pas croire qu'il est possible de se passer

---

[1] Exposé fait le 10.3.56 devant la commission d'étude de la S.S.O.

[2] Remarquons que la situation serait pour nous la même en plaine, avec dans ce cas, toutefois, des constructions beaucoup plus nombreuses qui facilitent l'aménagement d'abris.

d'abris, qu'on soit en plaine ou en montagne. La difficulté que représente leur aménagement dans le terrain rocheux devra par conséquent être vaincue ; avec les procédés modernes de travail qui s'améliorent de jour en jour, cette difficulté n'est pas insurmontable. Sans faire appel aux sapeurs, on trouve, pour faire de simples « trous », de la main-d'œuvre suffisante dans la plupart de nos unités, et s'il faut employer l'explosif, nos paysans et nos bûcherons — sans parler des carriers — savent tous le manipuler.

D'autre part, il existe souvent, dans les terrains les plus rocheux, des failles, des lapiaz, qu'il est possible d'aménager avec une facilité relative, et il y a en outre les grottes et les cavernes naturelles qui devraient toutes être « recensées ». Ce pourrait être encore un but de nos cours de répétitions et ces travaux, même sommaires, ne tarderaient pas à couvrir les parties militairement essentielles de notre territoire.

Mais il ne faudrait pas boucher et démolir au fur et à mesure tous les travaux exécutés, comme on le fait trop régulièrement — comme on l'a fait, souvent sottement, après le dernier service actif — au grand découragement de la troupe. Sans avoir jamais été entretenues à grand frais, les fortifications de campagne renforcées de Montélaz, près de Pomy (Vaud), ont tenu un demi-siècle et de nombreux travaux de 1914-1918, qui n'ont pas été touchés en 1939-1945, subsistent et sont encore parfaitement utilisables. C'est le cas de bien des emplacements des anciennes « Fortifications de Morat » et du « Hauenstein », mais il faudrait les rechercher, les repérer, car, à notre connaissance, les plans d'ensemble sont incomplets ou n'existent plus.

En ce qui concerne la « vitesse d'évasion », la vitesse de déplacement en montagne, elle ne pourra évidemment être augmentée car il faut aller à pied. Et il est impossible, dans un délai de 1 à 2 heures (temps moyen), de réunir et de faire intervenir avec profit, les deux à trois bataillons, le régiment renforcé, dont il est parlé plus haut. Il faudra se contenter, comme troupe d'action mobile, d'un groupement de la valeur

d'un bataillon renforcé, ce corps de troupe devenant, dans la guerre atomique en montagne, « unité d'intervention » et n'étant plus seulement « unité de sacrifice »,

Cette nouvelle servitude ne paraît pas catastrophique si l'on sait choisir les objectifs-clés à donner à ces groupements.

* * *

On peut conclure, semble-t-il, qu'il est possible à notre armée — même dans la situation difficile d'une guerre nucléaire et avec ses moyens actuels — de remplir sa mission honorablement, à condition toutefois de ne pas croire qu'il suffit d'être prêt « sur le papier ». C'est là une erreur plus répandue qu'on ne le croit, depuis la prolifération de règlements de ces dernières années.

Dans le secteur civil, c'est une autre histoire. La carence (le mot n'est pas trop fort) des autorités responsables est inquiétante, puisque là « on attend une base légale » — c'est la réponse consacrée à toute interrogation — pour faire l'indispensable : des abris suffisants en particulier. Et la situation de « l'arrière » [1], qui ne pourrait être que tragique, aurait nécessairement les répercussions les plus graves sur le moral des combattants. « Caveant consules ! »

Colonel-divisionnaire MONTFORT

---

[1] Si ce terme a encore un sens !